

**Singapore FinTech Festival, 13 novembre 2025**

Marlene Amstad, présidente, Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, Suisse  
Présidence, SupTech Forum de l'OICV (Organisation internationale des commissions de valeurs)

## Une surveillance des marchés financiers novatrice avec les SupTech

Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole au Singapore FinTech Festival, dans cette ville qui est un symbole vivant de croissance, d'innovation et d'ambition numérique. Je tiens tout d'abord à exprimer mes sincères remerciements aux organisateurs pour leur accueil chaleureux. Singapour et la Suisse sont certes éloignées géographiquement, mais nous partageons un objectif commun : l'innovation technologique.<sup>1</sup>

La technologie devient toujours plus importante pour le monde de la finance. L'intéressante table ronde à laquelle nous venons d'assister sur la manière dont les cryptoactifs transforment le monde financier à l'échelle mondiale l'a encore souligné. Avec la généralisation croissante de l'intelligence artificielle, nous sommes à l'aube de grands changements. L'IA n'est pas simplement un outil de plus, mais constitue un changement structurel. Internet a modifié notre façon de communiquer et les appareils mobiles, notre manière de consommer. Avec l'IA, c'est la façon dont les décisions sont prises qui change. Comme pour toute technologie fondamentalement nouvelle, les opportunités sont grandes – mais les risques le sont aussi.

Les nouvelles technologies profitent aux clients comme aux institutions, mais elles posent aussi des défis en matière de cadre réglementaire et de résilience opérationnelle. En tant qu'autorités de surveillance, nous ne pouvons pas rester en retrait. Nous devons comprendre ces nouvelles technologies, évaluer leurs impacts et les utiliser de manière responsable pour le bien commun.

**Les trois phases de la surveillance financière**

La surveillance financière a considérablement évolué au cours du siècle dernier. Elle reflète ainsi les changements intervenus sur les marchés, dans la technologie et dans l'économie mondiale. Aujourd'hui, nous pouvons identifier trois grandes phases dans cette évolution, chacune caractérisée par des défis, des principes et des approches différents. Observer ces grandes tendances nous aide à évaluer le potentiel transformateur de la technologie pour la surveillance actuelle.

---

<sup>1</sup> Dans son rapport pour l'année 2025, l'IMD World Competitiveness Center classe la Suisse et Singapour respectivement à la première et à la deuxième places en matière de compétitivité mondiale.

### *Phase 1 – Bases : les principes de la surveillance*

Les origines de la surveillance financière moderne sont étroitement liées à l'objectif de garantir la confiance et la stabilité des systèmes financiers nationaux. Après les crises financières – en particulier au début du XX<sup>e</sup> siècle et pendant la Grande Dépression – les gouvernements ont reconnu l'importance de mécanismes de surveillance solides.<sup>2</sup> Les banques centrales et les autorités de surveillance ont défini leurs mandats, en mettant l'accent sur une surveillance proactive, l'intégrité des marchés et la protection des investisseurs.

À cette époque, la surveillance était en majorité nationale, beaucoup moins complexe et moins différenciée qu'aujourd'hui, et donc davantage fondée sur des principes. Les cadres réglementaires offraient de larges lignes directrices plutôt que des règles détaillées. Les autorités s'appuyaient largement sur des processus manuels, des rapports de gestion et des contrôles directs ; les décisions reposaient sur le jugement, l'expertise et l'expérience, et non sur l'analyse de données.

Cette première période a été cruciale pour établir la crédibilité et la confiance dans les systèmes financiers. Les principes développés à l'époque – par exemple sur la dotation en capital, la gestion des liquidités et les normes de gouvernance – sont toujours pertinents aujourd'hui. En substance, cette première phase a fixé le mandat de la surveillance : renforcer la stabilité et la confiance sur les marchés financiers.

### *Phase 2 – Mondialisation, harmonisation et normes internationales*

Avec la mondialisation des marchés financiers à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, de nouveaux défis sont apparus. Les établissements financiers sont devenus plus interconnectés, les activités bancaires transfrontières ont connu une croissance rapide et les capitaux circulaient à une vitesse sans précédent.<sup>3</sup> Les autorités de surveillance ont rapidement compris que les cadres nationaux ne pouvaient permettre à eux seuls de gérer ces risques complexes.

Cette prise de conscience a conduit à la mondialisation de la réglementation des marchés financiers. Des étapes importantes ont été l'élaboration de normes internationales telles que Bâle I en 1988, qui fixait des exigences minimales de fonds propres pour les banques, suivie de Bâle II et III avec des approches plus différenciées et sensibles au risque. L'objectif de ces normes était d'harmoniser les pratiques de surveillance, de réduire les arbitrages réglementaires et de gérer les risques systémiques à l'échelle mondiale.

Durant cette phase, la réglementation est devenue de plus en plus complexe<sup>4</sup>, quantitative et donc davantage fondée sur des règles. Les autorités se sont appuyées sur des modèles statistiques, des

---

<sup>2</sup> Par exemple, au plus fort de la crise économique mondiale, le Congrès américain a adopté le Securities Act de 1933. L'année suivante, en 1934 donc, il a adopté le Securities Exchange Act, qui a créé la SEC. La loi suisse sur les banques date également de 1934 et est toujours en vigueur aujourd'hui.

<sup>3</sup> Selon une [étude de McKinsey & Company](#), les flux de capitaux transfrontières sont passés de 800 milliards de dollars américains en 1980 à un pic de 11 800 milliards de dollars américains en 2007. Ce chiffre s'est effondré pendant la crise financière mondiale. Voir Lund, Daruvala, Dobbs, Härle, Kwek, Falcón. (2013) Financial globalization: Retreat or reset?

<sup>4</sup> Dans son document « [Evaluation of the impact and efficacy of the Basel III reforms](#) » de 2022, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire tente d'évaluer dans quelle mesure Bâle III est devenu plus complexe que Bâle II. Bien que l'évaluation souligne à juste titre que la complexité des dispositions réglementaires ne peut pas être facilement mesurée de manière

rapports standardisés et des indicateurs pour évaluer la stabilité des établissements. Le soutien technique venait de l'utilisation d'ordinateurs et de tableurs. La coopération entre les autorités de surveillance s'est intensifiée par le biais d'organes tels que le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, l'OICV et l'AICA, créant un réseau mondial d'échange d'informations et de coordination.

Mais la complexité croissante des marchés, des établissements et des risques a également montré les limites d'une surveillance essentiellement mécanique et fondée sur des règles : davantage de données ne garantit pas une meilleure surveillance. Ainsi, le terrain était préparé pour la phase suivante.

### *Phase 3 – Technologie : l'ère des SupTech*

Nous entrons dans une nouvelle ère de la surveillance financière. Cette fois-ci, le changement n'est pas principalement le fait de la réglementation, mais résulte des possibilités technologiques. Les progrès en analyse de données et en intelligence artificielle transforment profondément la surveillance. Ils permettent d'extraire des informations nouvelles et approfondies à partir de vastes ensembles de données et donnent aux autorités les moyens d'aller au-delà des approches traditionnelles, souvent réactives et dépendantes des données. Cette phase, souvent appelée « SupTech »<sup>5</sup>, marque un changement fondamental dans la manière de travailler des autorités de surveillance.

Dans cette ère technologique, la surveillance devient proactive et prédictive. La surveillance en temps réel, les modèles d'apprentissage automatique et l'analyse avancée des données permettent de détecter plus rapidement les risques émergents et d'y répondre efficacement. Les outils SupTech améliorent l'efficacité, réduisent les tâches manuelles et permettent des tests de résistance et des analyses de scénarios plus sophistiqués.

Cette phase apporte également de nouveaux défis : les autorités de surveillance doivent assurer la fiabilité, la transparence et la crédibilité des outils fondés sur les données. Elles doivent adapter leurs structures organisationnelles, développer de nouvelles compétences et renforcer la coopération avec les fournisseurs de technologies et les partenaires internationaux.

En résumé, notre mission reste la même, mais les marchés et les outils ont profondément changé. Par conséquent, notre approche de la surveillance doit également évoluer.

## **Résultats de l'enquête mondiale sur les SupTech de l'OICV**

---

empirique et qu'elle peut être perçue de manière subjective et différente, elle conclut que Bâle III est un cadre réglementaire plus sophistiqué et probablement plus complexe pour prendre en compte les risques de manière plus complète.

<sup>5</sup> Le terme de « SupTech » (*supervisory technology*) a été introduit pour la première fois par le directeur général de la Monetary Authority of Singapore (MAS) de l'époque, dans un [discours prononcé lors du Singapore FinTech Festival 2017](#).

Face à l'effet transformateur de la technologie, l'OICV (Organisation internationale des commissions de valeurs) a lancé une initiative stratégique sous la direction de la FINMA.

Au cours du premier semestre de l'année, l'OICV a dressé son premier inventaire complet des SupTech, impliquant des autorités représentant plus de 75 % de la capitalisation boursière mondiale, ce qui souligne la portée de l'enquête. Les résultats sont variés, mais je me concentrerai dans ce exposé sur quelques points-clés.

### *1. Qui utilise les SupTech ?*

Les SupTech sont un phénomène mondial qui s'étend à toutes les régions de l'OICV et à un large éventail de marchés. Les approches peuvent être différentes, mais presque toutes les autorités de surveillance utilisent déjà les SupTech sous une forme ou une autre.

Face à la perspective mondiale de l'enquête, une question se pose : la technologie accentue-t-elle les divergences entre pays ou favorise-t-elle un phénomène de rattrapage ? Les résultats plaident en faveur de cette dernière hypothèse : si elles sont mises en œuvre de manière pragmatique, les SupTech peuvent contribuer à harmoniser les conditions de concurrence entre les juridictions. Il convient aussi de noter que ce sont surtout les petites autorités – comme la FINMA – et celles des pays émergents qui considèrent les SupTech comme une opportunité stratégique de renforcer leurs capacités de surveillance.<sup>6</sup>

### *2. Quels objectifs poursuivent les autorités avec les SupTech ?*

Comme l'illustre ce graphique, l'efficacité et l'efficacités sont les principaux moteurs. Les autorités cherchent des moyens de rendre leur surveillance plus rapide et plus efficace. Mais il ne s'agit pas seulement de vitesse. Et il ne s'agit pas non plus de faire seulement la même chose, juste plus rapidement.

La quête de connaissances approfondies est un moteur d'importance presque égale. Cela est particulièrement pertinent dans la surveillance des comportements commerciaux, où la reconnaissance rapide des liens entre différents points de données est cruciale.

Nous avons également posé la question inverse : quels sont les obstacles à l'utilisation des SupTech ? La cybersécurité et la sécurité des données constituent ici les préoccupations principales. Les cyberrisques sont une épée à double tranchant : ils justifient à la fois l'adoption de SupTech et la réticence à les utiliser.

---

<sup>6</sup> Voir également : Marlene Amstad : « [Les SupTech : élément clé de la surveillance moderne](#) » ; discours au Global Fintech Fest 2025, Mumbai, octobre 2025 et « [Les SupTech, une priorité stratégique pour les autorités de surveillance des marchés financiers du monde entier](#) », discours à la conférence annuelle de l'OICV, mai 2025.

Les risques liés aux fournisseurs tiers et les risques opérationnels représentent également un frein important. De nombreuses autorités de surveillance se montrent prudentes face à une éventuelle dépendance vis-à-vis de prestataires de services ou de technologies externes qu'elles ne peuvent pas contrôler entièrement.<sup>7</sup>

En revanche, les réductions de personnel ne sont presque jamais citées comme raison du recours aux SupTech. Seuls 4 % des répondants l'ont cité comme objectif. Cela souligne que les SupTech ne sont pas destinées à remplacer les humains, mais à renforcer leurs actions.

### *3. Quels sont les cas d'application et les technologies utilisées ?*

Les possibilités d'utilisation des SupTech sont vastes et en augmentation. La protection des investisseurs et la surveillance des marchés de capitaux restent les domaines d'application les plus fréquents, mais l'utilisation augmente également dans des domaines tels que la lutte contre le blanchiment d'argent (AML), les autorisations et le soutien à la *compliance*.

La surveillance des cryptoactifs est un domaine particulièrement dynamique. Alors que les produits, les plates-formes de négociation et les modèles d'affaires évoluent rapidement, les SupTech fournissent le cadre analytique permettant de surveiller les modèles de comportement, de détecter les anomalies et de favoriser des marchés équitables et ordonnés.

### *4. Quelles technologies ? L'IA a le vent en poupe, la TRD perd son rang*

Une autre des questions posées était la suivante : *quelles sont les technologies utilisées par les autorités de surveillance ?* Dans ce domaine, l'intelligence artificielle – y compris l'apprentissage automatique et le traitement du langage naturel – se distingue comme une force motrice pour les SupTech.<sup>8</sup> Il s'agit d'un levier permettant de tirer des enseignements utiles pour la surveillance à partir de grandes quantités de données non structurées. En revanche, la technologie des registres distribués (TRD), autrefois au centre de nombreux débats, se classe aujourd'hui au bas de l'échelle dans la plupart des juridictions en ce qui concerne sa pertinence directe pour la surveillance. Cela ne signifie pas que la TRD est insignifiante, mais plutôt qu'il faut faire attention à la vitesse à laquelle les technologies les plus pertinentes peuvent évoluer.

Tout aussi important est ce que les personnes interrogées *ne* considèrent *pas* comme prioritaire : seule une petite minorité a cité la « disponibilité de la technologie » comme raison de l'adoption des SupTech. En d'autres termes, la demande est motivée par des besoins de surveillance et des objectifs stratégiques – et non par la simple présence de nouveaux outils.

---

<sup>7</sup> Conseil de stabilité financière (2020) : « [The Use of Supervisory and Regulatory Technology by Authorities and Regulated Institutions](#) ».

<sup>8</sup> Voir également : Marlene Amstad : « [L'intelligence artificielle redéfinit les marchés financiers et la surveillance](#) » ; discours prononcé lors de la conférence de l'AMF et de l'AEFR, septembre 2025.

## **Coopération internationale – SupTech Forum de l'OICV**

Comme le montre l'enquête, les autorités de surveillance du monde entier sont confrontées aux mêmes opportunités et défis en ce qui concerne les SupTech. Cela ouvre de nouvelles possibilités de coopération et d'échange. Lorsque nous nous aventurons en terrain inconnu, nous pouvons apprendre les uns des autres.

Je suis donc particulièrement heureuse que l'OICV ait annoncé aujourd'hui la création du SupTech Forum, dont j'ai le plaisir d'assurer la présidence. L'OICV réunit des régulateurs de valeurs mobilières qui couvrent plus de 95 % des marchés mondiaux de valeurs mobilières dans plus de 130 pays. Les marchés financiers – en particulier les marchés de capitaux et les plates-formes de négociation – font souvent partie des précurseurs en matière d'introduction de nouvelles technologies. L'OICV est donc prédestinée à accueillir un forum international sur les SupTech. Le SupTech Forum est une plate-forme pour les autorités de surveillance du monde entier, créée afin de pouvoir échanger sur les opportunités et les défis de la transformation numérique. De plus amples informations à ce sujet seront publiées prochainement.

## **Les SupTech à la FINMA – 3D : données, discernement, discipline**

Pour la FINMA, les SupTech ne sont pas seulement une tendance technologique, mais une priorité stratégique. Notre mandat reste le même : protéger les créanciers, les investisseurs et les assurés, et assurer le bon fonctionnement des marchés financiers. La technologie doit servir ces objectifs-clés, elle n'est pas une fin en soi.

Nous appliquons trois principes-clés dans notre stratégie SupTech :

### *Guidé par les données, et non dicté par les données*

L'analyse des données, les algorithmes et l'apprentissage automatique fournissent des connaissances, mais ils ne peuvent pas remplacer complètement les évaluations qualitatives. La surveillance dans des domaines tels que la gouvernance ou la *suitability* nécessite du contexte, des nuances et des évaluations. Les SupTech soutiennent la surveillance, mais ne la dirigent pas.

### *Discerner, pour ne pas devenir un robot*

La technologie doit aider les personnes chargées de la surveillance, mais pas remplacer le jugement humain. Les décisions prudentielles doivent être explicables et compréhensibles. Nous nous en assurons en impliquant toujours des personnes dans les décisions pertinentes.

### *La discipline par les principes*

Même avec l'utilisation de nouveaux instruments, notre approche de la surveillance reste fondée sur des principes et non sur des règles.

En résumé, il s'agit de renforcer notre capacité à protéger la place financière suisse, et non de sous-traiter cette tâche à des machines. Pour remplir au mieux notre mandat, nous combinons les données et les technologies avec l'expérience humaine en restant fidèles à une surveillance fondée sur des principes.

## Les SupTech comme défi pour l'encadrement

Permettez-moi de conclure par une expérience personnelle. Je travaille depuis plus de 30 ans à l'intersection des données et de la technologie dans le secteur financier – en Europe, aux États-Unis et en Asie. S'il y a une chose que j'ai apprise, c'est celle-ci : La culture est essentielle dans les projets technologiques. La culture est plus importante que les données. La culture est plus importante que la technologie. La culture est même plus importante que le budget. Même avec les meilleures données et technologies, si les professionnels de la surveillance et les experts en technologie ne travaillent pas ensemble, les projets échouent. Les SupTech ne peuvent pas être simplement déléguées au service informatique ou à quelques experts technophiles. Elles modifient la nature et l'organisation de la surveillance dans son essence même. Les SupTech constituent un domaine résolument interdisciplinaire qui nécessite une forte collaboration. Tant au niveau du développement que de l'application, elles nécessitent l'interaction d'experts en matière de surveillance, de spécialistes en informatique, de *data scientists*, de juristes et d'économistes – à tous les niveaux de la hiérarchie. C'est pourquoi les SupTech sont aussi, et surtout, un défi pour l'encadrement. Il faut une direction et une orientation stratégiques claires.

Pour résumer : l'évolution de la surveillance financière au cours des cent dernières années a montré combien de choses ont changé – mais aussi ce qui est resté fondamentalement pareil. Pour moi, la mission stratégique centrale des autorités de surveillance à l'ère de SupTech est précisément de porter ces principes à l'avenir et de leur donner une efficacité maximale à l'aide des technologies les plus modernes.